# CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU CHER

# CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL – SESSION 2015

Spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers »

Mercredi 14 janvier 2015

# RESOLUTION D'UN CAS PRATIQUE - CORRIGÉ DEMOLITION DES BATIMENTS

# Question 1: 1,5 point

Avant d'engager les travaux de démolition des bâtiments, un diagnostic amiante a été réalisé. De l'amiante a été répertorié dans les plaques fibro-ciment faisant office de toiture.

- ◆ Après le démontage des plaques, indiquez la marche à suivre pour stocker sur le chantier et gérer le suivi de ces déchets jusqu'au centre de traitement (DOC 2).
- Avant de commencer les travaux : Certificat d'Acceptation Préalable (CAP) qui précise la nature exacte des déchets, le volume, le poids, les types de conditionnements, leurs dimensions et si possible le type d'amiante.
- Conditionnement étanche avec étiquetage « AMIANTE ».
- Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante dit BSDA.

# AMENAGEMENT DE VOIRIE SUITE A LA DEMOLITION

# **CREATION DU TROTTOIR**

## Question 2: 4 points

Afin de rétablir le trottoir au droit de cette parcelle, il est proposé de mettre en place des bordures :

- La délimitation devra être en prolongement des alignements des clôtures existantes situées de part et d'autre de la parcelle. Cette délimitation devra être distincte et surtout devra permettre un accès aisé à l'espace vert afin de l'entretenir.
- \$\text{Les bordures situées en rive de chaussée devront être implantées de sorte à ce qu'un stationnement longitudinal soit possible.
- Calculez le linéaire à poser en spécifiant les bordures choisies (DOC 3).
- En rive de chaussée : T2 + CS1 = 23 m (car 11,5 cm sur plan).
- En alignement des clôtures existantes : P2 = 25 m (car 12,5 cm sur plan).

Echelle : 1/200 → 1 cm mesuré = 2 m réel sur plan sur terrain

◆ Matérialisez sur le plan (ANNEXE 1 - DOCUMENT A COMPLETER) l'emplacement des bordures.

# Question 3: 4 points

D'après les DOC 4 et 5 : Dans l'hypothèse d'un trafic T5 et d'une plateforme PF2-, pour reconstituer le trottoir entre les bordures, une structure en Grave naturelle Non Traitée ainsi qu'un Béton Bitumineux vont être mis en place.

- Précisez les conditions de mise en œuvre de ces deux matériaux ainsi que les épaisseurs appliquées.
- Grave Non Traitée: 16 cm Répandage, réglage, compactage par couche de 30 à 40 cm.
- Béton Bitumineux Souple : 6 cm Application sur une épaisseur de 5 à 9 cm.

#### **STATIONNEMENT**

# Question 4: 3,5 points

Il est proposé de marquer des places de stationnement longitudinal le long du trottoir nouvellement créé.

Précisez les dimensions de ces places (DOC 6).

Longueur = 5.00 m

Largeur = 2.00 m

- ◆ Matérialisez-les sur le plan (ANNEXE 1 DOCUMENT A COMPLETER).
- Dans cette situation, sommes-nous dans l'obligation de proposer des places pour les PMR (DOC 6) ?

10 places PMR pour 500 places soit 1 PMR pour 50

NON, pas d'obligation car projet < à 50 places

#### SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

# Question 5: 2 points

Le chantier se situe à proximité d'une intersection et, la rue de l'école est en sens unique.

◆ Complétez L'ANNEXE 1 - DOCUMENT A COMPLETER en indiquant les panneaux de signalisation temporaire de chantier à mettre en place (indiquez le code du panneau ex : AB3 sans le dessiner) selon la réglementation en vigueur (DOC 7).

# PASSAGE PIETONS AU DROIT DE L'ECOLE

# Question 6: 1 point

- ◆ D'après le DOC 8, décrivez les équipements et aménagements de voirie nécessaires au droit du passage piétons afin de respecter la réglementation quant aux normes d'accessibilité.
- Bateau (abaissé) de trottoir. 2 ou 4 cm selon les types de ressauts (bords arrondis ou chanfreinés).
- Bande d'éveil de vigilance à 0,50 m du bord de trottoir.

# **Question 7: 4 points**

- ◆ D'après le DOC 9, que pourriez-vous proposer comme aménagement supplémentaire au niveau du passage piéton pour réduire la vitesse pratiquée dans la rue et ainsi sécuriser l'accès de cette école ?
  - Justifiez votre proposition et représentez-la sur L'ANNEXE 2 (DOCUMENT A COMPLETER).
- Système écluse avec rétrécissement axial pour réduire la longueur de la traversée et ainsi sécuriser l'accès.
- Plateau surélevé (ralentisseur de type trapézoïdal) pour réduire la vitesse pratiquée dans la rue.



